



## Litige avec EDF concernant un compteur défectueux

Par mya24, le 07/04/2016 à 10:57

Bonjour,

Je suis en litige avec la société EDF.

En effet, j'ai occupé un appartement pendant près 1 an 1/2, j'ai ouvert mon compteur et ai souscrit un abonnement (75e/mois) en bonne et due forme.

Cependant, au bout de 14 mois, j'ai reçu une facture de 175e en plus du prix de mon abonnement mensuel.

J'ai appelé la société EDF qui m'a demandé de vérifier si mon relevé de compteur était bon : SURPRISE ... mon compteur ne marche pas !

J'ai donc demandé mes précédents relevés de compteur : ils n'en ont jamais fait depuis que j'occupe le logement! Donc depuis 1 an 1/2 AUCUN relevé de compteur n'a été fait. Comme je leur ai expliqué, chacun son travail, je ne vais pas aller voir mon compteur tout les 4 matins alors que je suis rarement chez moi puisque je suis commerciale.

Aujourd'hui EDF, me demande de leur verser la somme de 1500e (facture soit disant rectificative) et sur la base d'une consommation approximative étant donné que le compteur ne fonctionnait absolument pas.

Quelles sont mes options concernant ce litige ?

Que puis je faire pour régler tout ça ?

Merci de votre/vos réponse(s)